

CENTRE DE SECOURS

80 lots la Savane 97150 Saint Martin Tél: 0590 52 30 40



Saint Martin, le 18 février 2021

DETERMINATION, ESPRIT D'EQUIPE, ECOUTE ET PERSEVERANCE

Vous vous reconnaissez dans ces qualités ?

« DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE »

La Collectivité de Saint Martin porte à la connaissance du public, l'organisation <u>le samedi 27</u> mars 2021, d'épreuves en vue de procéder à l'engagement de sapeurs-pompiers volontaires.

Les dossiers administratifs seront à déposer au centre d'incendie et de secours de Saint Martin jusqu'au 19 mars 2021 (date Limite), de 08 H 00 à 12 H00 du lundi au vendredi. Au-delà de cette date aucun dossier ne sera accepté.

Ces dossiers comprennent :

- Copie du Passeport ou de la Pièce d'identité en cours de validité
- Une lettre de Motivation
- Un Curriculum Vitae (CV)

Les candidats sont conviés à des tests qui sont composés :

- **D'épreuves sportives**: (Natation 50m, Test Luc léger et/ou VAMEVAL, Souplesse, Pompes, Killy, Gainage.
- **D'épreuves écrites :** Français et Mathématiques niveau brevet des collèges (sans calculatrice)
- Un entretien avec un jury

Ces épreuves sont ouvertes aux personnes de nationalité française et âgées de 18 ans au 1^{er} janvier de l'année des tests.

Par ailleurs, un certificat médical daté de moins de trois (3) mois et attestant *l'aptitude à la pratique du sport et de la natation* sera exigé.

Les candidats devront porter dans leur dossier un contact téléphonique, une adresse mail et confirmer l'adresse exacte de leur domicile.

Aucun dossier incomplet ne sera accepté.

Contact presse:

Capitaine PALLUD Chef de centre Tél: 05 90 52 30 40